

Contractualiser avec toutes les complémentaires santé de l'inter AMC

1

Je me connecte au portail www.tpcomplementaire.fr

ou je flashe le QR code →



2

Je complète et signe mon contrat

J'ai une carte CPS

Rapide avec peu de pièces à fournir



J'insère ma carte CPS dans mon lecteur SESAM-Vitale



Je complète mon profil avec mon numéro de facturation Assurance Maladie (AM)



Je renseigne mes coordonnées bancaires



Je signe en ligne mon contrat grâce à ma carte CPS

Je n'ai pas de carte CPS

+ d'étapes et justificatifs

Je m'inscris en ligne avec mon numéro de facturation Assurance Maladie (AM).



Je complète mon profil avec mon numéro RPPS, domaine d'activité, secteur et coordonnées personnelles



Je renseigne mes coordonnées bancaires



Je signe mon contrat que j'envoie par mail

Je reçois un mail de validation de ma contractualisation de l'inter AMC

3

Je bénéficie du tiers payant 5 jours après l'acceptation de mon contrat

